

Programme

des accueils de loisirs du mercredi

De février à avril



A propos

L'ALSH du mercredi s'appuie sur un partenariat entre les collectivités territoriales, les services de l'état et la CAF (MSA) pour répondre à des besoins éducatifs identifiés sur le territoire; il peut ainsi contribuer à une politique de réussite éducative pour tous, et à favoriser l'accès de tous (y compris les enfants en situation de handicap) aux pratiques de loisirs éducatifs.

Le centre se déroulera de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour les enfants externes et de 9h à 16h30 pour les enfants mangeant à la cantine le midi.

Les activités sont proposées et mises en place par l'équipe d'animation en fonction du planning et du thème retenu. Cette année nous travaillerons sur le thème des animaux. Chaque période de vacances à vacances correspond à un cycle.

- Cycle 1 du 4 septembre au 16 octobre « les peintres et sculpteurs »
- Cycle 2 du 6 novembre au 18 décembre, « les chanteurs »
- Cycle 3 du 8 janvier au 5 février « les musiciens »
- Cycle 4 du 26 février au 2 avril, « les acteurs »
- Cycle 5 du 23 avril au 2 juillet, « les danseurs »

Le matin est lui réservé à l'atelier « bien-être » : sports individuels, collectifs avec piscine en cycle 4 et ateliers culinaires. Une restitution sous forme d'exposition et de représentation aura lieu en chaque fin de cycle (danses, chants, photos, exposition des objets réalisés)

Les cycles prendront en compte les projets d'école en y reprenant les axes essentiels. Pour les maternels, apprendre à comprendre en mobilisant le langage et construire les outils pour structurer sa pensée (résoudre des problèmes, élaborer des stratégies).

Pour les primaires, permettre à chaque enfant de maîtriser les outils fondamentaux, assurer une ouverture au monde et offrir un bagage culturel ambitieux, développer un cadre serein et développer les pratiques innovantes

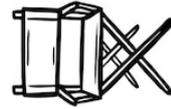
Différentes activités seront proposées : culturelles, sportives, manuelles, collectives... Ces activités prendront toujours en compte le rythme de l'enfant, ses besoins et ses capacités et seront en relation avec le projet d'école global.

LES ACTEURS

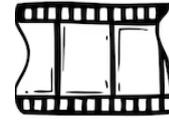
	26-févr	05-mars	12-mars	19-mars	26-mars	02-avr
Matin						
	maters					
	primaires					
Après-midi	maters					
	primaires					

	26-févr	05-mars	12-mars	19-mars	26-mars	02-avr
Sport : motricité	Sport : Jeux de coordination	Sport : Mini hand	Sport : Motricité	Sport : Jeux de coordination	Sport : Mini hand	Sport : Mini hand
Activité manuelle : Les étoiles de la célébrité (cadre photo et micro)	Activité manuelle : Finition des étoiles de la célébrité	Activité manuelle : Finition des étoiles de la célébrité	Activité manuelle : affiches de cinéma	Activité manuelle : Finition des affiches de cinéma & loto	Activité manuelle : Finition des affiches de cinéma	Activité manuelle : Finition des affiches de cinéma
Sport : Coordination	Sport : Esprit d'équipe	Sport : Relais	Sport : Individuel	Sport : Coordination	Sport : Coordination	Sport : Nettoyons la nature
Activité manuelle : le nichoir à oiseaux	Activité manuelle : Le nichoir à oiseaux	Activité manuelle : le nichoir à oiseaux	Activité manuelle : Le tri sélectif	Activité manuelle : Le tri sélectif	Activité manuelle : Le compostage agir pour la biodiversité à aquaterra	Activité manuelle : Nettoyons la nature
Activité manuelle : Stars de cinéma	Activité manuelle : sur le thème du cinéma muet	Activité manuelle : "Projecteurs sur les acteurs"	Activité manuelle : Clap sur les étoiles	Activité manuelle : Clap sur les étoiles	Activité manuelle : Bienvenue à Hollywood Boulevard & jeu	Activité manuelle : Clap de fin restitution aux parents
	& jeu	& jeu	& jeu	& jeu	& jeu	Clap de fin restitution aux parents

Réalisation d'un court métrage



Programme



Contacts

Pour joindre le directeur / accueil de loisirs :
03 21 08 10 57

L'ESCALE - service jeunesse : 03 21 37 14 99

La mairie : 03 21 08 10 50

Tenue vestimentaire : Il est recommandé de munir vos enfants de chaussures et de vêtements adaptés aux activités physiques. Pour le matin prévoir une paire de baskets propre pour la salle. Afin d'éviter tout accident, les chaussures à talons ou les claquettes sont à bannir. Pensez à leur fournir un sac à dos avec un k-way et un change pour les plus petits.

Attention, la municipalité ne pourrait être tenue responsable en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...).

Hygiène : Pour des raisons sanitaires, nous vous conseillons de ne pas donner de gourdes d'eau ni de bouteilles d'eau à vos enfants. L'accueil de loisirs s'en charge.

LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.